

## Conseil Portuaire de Toulon du 9 Novembre 2021

### Compte-rendu à l'attention des membres du CLUPIPP

COMPOSITION : 19 titulaires – 18 suppléants (Quorum : 13)

#### **PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 17**

##### **TITULAIRES : 12**

M. Yannick CHENEVARD, Président,  
 M. Joseph MINNITI, représentant la ville de la SEYNE,  
 M. Xavier QUENET, représentant la ville de SAINT-MANDRIER,  
 M. Anthony AJELLO, représentant le personnel de la Concession Commerce CCIV,  
 M. Thomas LEGALL, représentant le personnel de la Concession Plaisance CCIV,  
 M. Eric LABOUBE, représentant le personnel de l'Autorité Portuaire,  
 MM. Yann BROUILLARD, Jean-Michel FERNANDEZ et Olivier VINCENS, usagers désignés par l'Autorité Portuaire,  
 MM. Stéphane BOZZANO et Mario IBARES, usagers désignés par la CCIV,  
 M. Bernard MOGIN, représentant le CLUPIPP.

##### **SUPPLEANTS : 3**

M. Jacques VERDINO, représentant la CCIV, Concession Commerce,  
 M. Jérôme BOSI, représentant le personnel de la Concession Commerce CCIV,  
 M. Marc GILVESTRE, représentant le personnel de la Concession Plaisance CCIV,

##### **POUVOIR : 2**

Stéphanie RISSEL donne son pouvoir à M. Stéphane BOZZANO,  
 M. Robert VOLSY donne son pouvoir à Xavier QUENET,

##### **ABSENTS ET EXCUSES :**

##### **INVITES :**

Lionel MOSNIER, Capitainerie,  
 MM. Jérôme GIRAUD, Jean-Christophe BARBAGELATA, Jean-Luc ZVUNKA, Hervé MOINE et Thomas LEGALL, Mmes Laurence NEID, Sophie DI COSTANZO et Céline TAMBON, CCIV,  
 M. Jacques BAZIN, Base Navale,  
 M. Maxime SERRAND, Gendarmerie Maritime,  
 M. Eric LEFEBVRE, DDTM,  
 Mme Michèle VINCENT, SNRTM,  
 Mmes VERDURON Samantha et Catherine BULOT, Douanes,  
 Mme Emma CRISTINA, ENVISAN,  
 Mme Sabine COLL et M. Guy HILY, FVANE,  
 M. Stéphane TOTA, SNSM Var.

**MEMBRES DE TPM :** MM. Alexis VILLEMIN, Jean-Philippe LE FUR, Thierry AUBRY, Christopher ACKLAND, Christophe LAMBERT, Gabriel REMOLEUR, Alain SIX, Mmes Rebecca AREND, Emilie NICOLAS, Maryline CUESTA, Audrey VIAN DES RIVES et Virginie DADOUN.

Etant seulement destiné aux membres du CLUPIPP, ce compte-rendu ne comprendra que les points concernant la Plaisance ou d'intérêt général.

Le compte-rendu des séances des 8 et 24 septembre ces deux séances est approuvé à l'unanimité

#### **Projets de tarifs 2022 Plaisance**

TPM pratiquera en 2022, une augmentation des tarifs de redevance de stationnement et d'amarrage ainsi que ceux d'outillage public, de 0,5% pour le site du lazaret. Pour les autres sites, l'augmentation sera de 0.5 % et de 0.9 % pour la mise à disposition de personnel.

La CCIV a décidé, en ce qui concerne la Plaisance de ne pas pratiquer d'augmentations

### **Projet de budget primitif 2022 Plaisance**

Pour le site du lazaret

Le budget final 2001 se monte à un total de de 836.843 euros et un montant d'investissement de 1.469.276 euros. Le projet de budget primitif 2022 s'établit à 645.300 euros et un investissement de 1.325.000 euros

En ce qui concerne la concession Plaisance le budget final 2021 est arrêté à un total de recettes de 6.531.000 euros pour un total de dépenses de 5.870.000 euros conduisant à une perte nette de 325.000 euros pour une capacité d'autofinancement de 661.000 euros. Compte tenu des investissements et des remboursements d'emprunt, le fonds de roulement prévisionnel à fin 2001 s'établit à 1.157.000 euros.

Le budget primitif 2022 dans les mêmes conditions s'établit à un total de recettes de 6.501.000 euros pour un total de charges de 5.719.000 euros. Le résultat d'établit alors à 134.000 euros et la CAF à 781.000 euros. Dans ces conditions le fonds de roulement prévisionnel à fin 2022 ressort à 444.000 euros

### **Plan de réception des déchets**

Le précédent plan de réception des déchets étant venu à échéance, une version actualisée pour la période 2022-2027 est présenté au Conseil. Ce nouveau plan est adopté à l'unanimité.

### **Travaux divers TPM site du Lazaret**

Les travaux suivants sont en cours ou vont être entrepris

- Réhabilitation des pontons de plaisance : Les travaux démarreront au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Ils sont prévus en quatre tranches dont les plus logues dureront six mois. Le montant total des travaux se monte à 1.700.000 euros HT. Ils seront aidés à hauteur de 480.000 euros par le CD 83
- Remplacement du portail d'accès : travaux réalisés au 4eme trimestre 2021 pour un total de travaux de 45.000 euros HT.
- Remise en état de la voirie du village des pêcheurs : Elle sera réalisée fin 2021 par la Ste Colas pour un montant total e travaux de 60.000 euros HT.
- Continuité du programme d'enlèvement des épaves pour un cout estimé de 12.000 euros HT.

### **Sûreté – Sécurité**

Le Nouveau plan de sécurité portuaire a été approuvé en septembre pour une durée de cinq ans. Il comprend 26 recommandations à mettre en œuvre, et notamment le suivi des trafics dans le port de Toulon. Nos sites ayant été mis à niveau, il n'y aura pas de travaux de mise aux normes ISPS à faire.

**Bernard Mogin**  
**Bernard.mogin@free.fr**